

Sujet n° 21 : Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

21 professeurs et 3 parents participent à cette réunion.

Après avoir replacé cette question dans le contexte de la décentralisation en cours, puis rappelé la diversité des métiers associés à l'Ecole, l'animateur propose de s'intéresser plus particulièrement – mais sans s'y limiter – au métier d'enseignant.

Ce métier, déjà très différent de ce qu'il était 20 ans plus tôt, doit-il encore évoluer vers plus de social, doit-il être plus transversal ? Un enseignant devrait-il enseigner une ou plusieurs disciplines ?

Une succession d'interventions montre rapidement qu'il est difficile de s'interroger sur le futur de ce métier sans se demander au préalable quels sont les fonctions et les buts de l'enseignement public. Deux interprétations semblent émerger:

un enseignement *stricto sensu*, visant à préparer, sans état d'âme et dans l'application rigoureuse des programmes officiels, aux examens déterminés par le ministère de l'Education

ou un accompagnement plus général de l'élève, s'interrogeant davantage sur son intégration dans notre société et suppléant éventuellement à certaines carences familiales ou sociales.

De nombreuses questions, apparemment hors-sujet (Que représentent les examens? Quels droits pour les parents? Quelle intégration des élèves handicapés? Qui doit prendre en charge – et comment – les enfants dont les parents abdiquent? Pourquoi un enseignement généraliste obligatoire jusqu'en 3^{ème}, comment valoriser l'enseignement professionnel ?) mettent en lumière la difficulté de rester centré sur le métier d'enseignant.

Au cours de la réunion, une majorité s'accordera toutefois sur quelques grandes lignes :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| <u>séparation des fonctions</u> | un professeur n'est pas un parent – et vice-versa. Leurs champs d'actions sont complémentaires. Une meilleure coordination – sans confusion des rôles – est souhaitable |
| <u>séparation des professions</u> | être professeur ne s'improvise pas, être conseiller d'orientation, psychologue ou assistant social non plus ! Il paraît nécessaire de mieux définir les rôles de chacun, de ne pas demander aux professeurs de cumuler des fonctions pour lesquels ils ne sont pas formés |
| <u>des professions plus présentes</u> | un psychologue scolaire, un assistant social à temps plein dans chaque établissement, et une meilleure communication entre tous les intervenants |
| <u>de nouvelles professions</u> | un médiateur –sa présence dans notre collège est très positive, un système renforcé d'aide scolaire, voire un corps de professeurs polyvalents |
| <u>des moyens suffisants</u> | <ul style="list-style-type: none">- ne pas compter sur le bénévolat pour pallier à la carence publique- plus de professeurs plutôt que moins de programmes:<ul style="list-style-type: none">une évaluation objective des réussites et des échecs du système sur les 20 dernières années – comparaison des programmes, des objectifs, des savoirs et des savoir-faire – serait la bienvenue- encourager une formation continue des enseignants, au sein de l'établissement- plus de bureaux individuels :<ul style="list-style-type: none">de nombreux professeurs souhaitent, dans les limites de leur temps disponible, pouvoir répondre plus facilement aux besoins de dialogue de leurs élèves. Restant toutefois attachés à la souplesse des horaires, ils rejettent dans leur très grande majorité une présence continue dans l'établissement, préférant une gestion individuelle de leur temps- considérer que l'éducation demande des moyens, augmenter les budgets plutôt que réduire l'action. |

L'avenir se construit maintenant.